**Loi fédérale sur les aides financières à l’accueil extra-familial pour enfants**

**Description et financement du projet visant une meilleure adéquation de l’offre aux besoins des parents**

1. **Description du projet**
   1. Description générale du projet

Cliques ici pour entrer le texte.

* 1. Comment le projet contribue-t-il à une meilleure adéquation de l’offre aux besoins des parents ?

Cliques ici pour entrer le texte

* 1. A quel groupe-cible s’adresse le projet?

Cliques ici pour entrer le texte

* 1. Quel territoire couvre le projet (région, communes, quartiers etc.) ?

Cliques ici pour entrer le texte

* 1. Un besoin pour ce projet est-t-il démontré et comment a-t-il été évalué ?

Cliques ici pour entrer le texte

* 1. Quels acteurs sont impliqués dans le projet ?

Cliques ici pour entrer le texte

* 1. Comment est assurée la coordination entre ces acteurs ?

Cliques ici pour entrer le texte

* 1. Planification du projet (calendrier), y.c. évaluation du projet (si prévue)

Cliques ici pour entrer le texte

1. **Financement**
   1. Récapitulatif des coûts prévus (estimations) pour la phase de projet (élaboration du concept détaillé, acquisition ou adaptation de systèmes informatiques, recrutement et formation du personnel)[[1]](#footnote-1)

Cliques ici pour entrer le texte

* 1. Coûts prévus (estimations approximatives) pour une éventuelle évaluation

Cliques ici pour entrer le texte

* 1. Comment le financement de la phase de projet et de l’éventuelle évaluation sera-t-il assuré (concept de financement) ?

Cliques ici pour entrer le texte

1. Ne sont pas pris en compte dans le calcul des aides financières les coûts liés à la création de nouvelles places d’accueil, à l’exploitation d’une structure, à des travaux de construction ou de transformation et à l’achat de matériel (cf. art. 30, al. 3 de l’ordonnance sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants). [↑](#footnote-ref-1)